



UNE CROISADE SÉCURITAIRE CONTRE NOUS TOUTES ET TOUS

Encore un assassinat abject, d'une policière dans l'entrée du commissariat de Rambouillet le vendredi 23 avril, commis par un islamiste radical ou un tueur fou. Mais pas fous, les dirigeants politiques macronistes, de droite ou d'extrême droite qui ont aussitôt saisi l'occasion de faire vibrer la corde « sécuritaire ». Une carte facile à jouer, l'aspiration à vivre en toute tranquillité étant légitime. Mais une carte démagogique, à plus d'un titre.

D'autant que ces politiciens démagogues assimilent l'affaire à celle de l'attaque d'une voiture de police à l'engin incendiaire à Viry-Châtillon, qui a grièvement blessé deux policiers il y a quatre ans. Le jugement en appel a innocenté une partie des accusés et diminué les peines d'autres. Il n'en a pas fallu plus pour que des policiers, et associations de leurs femmes, manifestent, relayés par l'extrême droite, accusant les juges de laisser la police sans défense face à ses agresseurs. Il faudrait donc condamner des innocents ? Car Mediapart le révélait : les enquêteurs se sont ingénies à fabriquer des coupables, faute de trouver les vrais. Et bien peu de médias ont indiqué que les jeunes innocentés... ont fait quatre ans de détention provisoire pour rien !

Mais qu'à cela ne tienne. À nouveau, le ministre de l'Intérieur Darmanin a montré du doigt le prétendu séparatisme musulman et le prétendu danger que représenteraient les migrants. Mensonges et intox s'étalent dans les médias, et occultent les ratés cinglants du pouvoir dans la lutte contre la pandémie, les centaines de victimes quotidiennes. Darmanin promet de nouvelles lois. On n'en est pas à la première ! L'empressement à en faire voter une nouvelle à chaque fait divers est pourtant l'aveu que la précédente n'a pas servi à grand-chose – pas même à empêcher les assassinats de policiers.

Le calcul est que ça peut rapporter des voix aux élections. À Marine Le Pen surtout, celle qui tient la corde dans le virage à droite de toute la classe politique. Et on nous rebat aujourd'hui les oreilles de ce futur duel présidentiel entre Macron et Le Pen, dont il faudrait se protéger en votant pour une gauche tout aussi démagogue en matière de sécurité.

Le pouvoir empile donc les lois répressives. La justice a condamné en 2019 près d'un millier de Gilets jaunes. Le renforcement de l'arsenal sécuritaire ne peut pourtant pas manquer de se retourner contre nous. Personne n'ignore que le déconfinement va dégeler aussi les faillites et les licenciements : le pouvoir aura besoin d'un bâton renforcé pour tenter de mater la contestation. Sa politique sécuritaire nous vise toutes et tous.

TCHAD : LA FRANÇAIFRIQUE PERD UN AMI

Macron a déploré pour la France la perte « d'un ami courageux » à l'annonce de la mort du maréchal Idriss Déby, président du Tchad depuis que les services secrets français l'avaient porté au pouvoir en 1990. Se précipitant à N'Djamena pour les funérailles, le président français y est allé de sa petite pelletée pour enfouir le maréchal.

Il en a profité pour adouber son successeur, le général Mahamat Déby, qui a pris la tête d'un Comité militaire transitoire, et qui n'est autre que le fils d'Idriss Déby. L'affaire est bouclée. La France, qui perd celui dont elle avait fait son gendarme dans la région, a trouvé un nouvel homme de main. De père en fils.

La France a en effet fait du Tchad la clé de voûte de son intervention militaire au Sahel, au nom d'une prétendue lutte contre le terrorisme. Peu importent la perpétuation des dictatures, les violences envers les populations avec les « bavures » de l'opération française Barkhane et les exactions des soldats tchadiens, comme récemment au Niger.

L'essentiel, pour l'impérialisme français, est que l'ordre règne dans ses anciennes colonies et que Total ou Bolloré aient accès aux richesses minières et pétrolières, dont la population ne voit pas la couleur, puisque le Tchad occupe la 187^e position (sur 189 pays) dans le classement de l'indice de développement humain.

Déby fils est accrédité par Macron, mais pas par le peuple tchadien, acteur de nombreuses grèves ces dernières années, et qui pourrait réécrire ce scénario.

Vol de congés

Avec le changement des dates de vacances scolaires, un dispositif a été mis en place permettant aux parents obligés de garder leurs enfants d'être payés en chômage partiel ou en ASA.

Cela n'a pas empêché La Poste de faire pression pour obliger certains agents à poser des congés. En prétextant attendre la parution des textes officiels.

De même, elle a visiblement « oublié » que cette disposition concernait aussi les agents en télétravail qui se sont vu contraints de continuer à travailler, avec en plus les enfants s'occuper.

Il est interdit d'interdire

Mécontent d'avoir été dérangé par une délégation du personnel, le nouveau directeur du centre financier a fait une lettre aux syndicats pour menacer de sanctions ceux qui participent aux délégations. Celles-ci n'étant pas prévues dans les textes sur l'exercice du droit syndical.

Mais, en bon français, « pas prévu » ne veut pas dire interdit.

Bien sûr, comme tous ses prédécesseurs, notre directeur se prétend un fervent adepte du dialogue social, mais à condition de ne pas s'entendre dire ce qu'on pense.

Vive la liberté d'expression !

Dans cette même note aux syndicats, le directeur (qui a dû se tromper d'adresse) se plaint que des tracts politiques, dont notre tract NPA-L'Étincelle, circulent dans l'entreprise. Et surtout, que ces tracts dénoncent régulièrement les méfaits de la direction.

Selon lui, faire de la politique est un droit qui devrait s'arrêter à la porte de l'entreprise. Dans le centre on ne serait autorisés qu'à lire 20 minutes ou CNews.

Drôle de conceptions de la démocratie !

N'en déplaisance aux censeurs, si ce tract t'a plu n'hésite pas à l'oublier partout où tu veux qu'il soit lu.

Pauvre président

Si l'on en croit la Presse, Philippe Heim, le nouveau président du directoire de la Banque Postale, ne touchera « que » 450 000 euros par an, alors qu'il avait perçu une rémunération de 1,59 million d'euros en 2019 à la Société générale.

Bientôt, on va nous faire croire qu'ils viennent faire du bénévolat.

Échec à la répression

L'inspection du travail a refusé le licenciement, demandée par la Poste à l'encontre de Vincent Fournier, militant CGT dans les Yvelines. Environ 120 personnes lui ont apporté leur soutien en manifestant à l'appel de différents syndicats, partis et associations samedi 24 avril.

C'est la cinquième tentative de La Poste pour licencier Vincent, en six ans.

La Poste doit cesser son harcèlement contre les militants syndicaux combattifs. Non à la répression !

La solidarité n'est pas un crime !

Le jeudi 22 avril, le tribunal de Gap a requis deux mois de prison avec sursis contre deux militants humanitaires. Leur crime ? Avoir aidé en novembre 2020 une famille afghane qui se trouvait en difficulté dans les Alpes, à la frontière franco-italienne.

Depuis des années, l'État criminalise les actions de solidarité et poursuit sa politique ultra-répressive envers les migrants qui fuient la guerre ou la misère. Notre soutien va aux militants et plus généralement à toutes celles et ceux qui portent aide à leurs prochains dans ces régions montagneuses frontalières. Honte à ceux qui les condamnent.



Le 1^{er} mai, journée internationale de lutte des travailleurs

Comme chaque année depuis 1889, le 1^{er} mai est l'occasion pour les travailleurs du monde entier de manifester leur existence et dignité de classe, et de défendre leurs revendications fondamentales. Elles existent au centuple en ces temps de pandémie mondiale, pour celles et ceux qui sont en première ligne face à la crise sanitaire et ses répercussions économiques et sociales.

Ce 1^{er} mai est aussi l'occasion d'affirmer haut et fort la solidarité internationale des travailleurs, à l'égard de ceux qui luttent, comme aujourd'hui en Birmanie contre une junte militaire féroce. Et d'affirmer l'exigence d'un monde sans frontières. Les travailleurs n'ont pas de patrie, ou pour patrie l'humanité !

